



Contestation expertise médicale complémentaire prévoyance santé

Par **Ilardi rene**, le **04/09/2018** à **19:14**

Bonjour voilà je suis en arrêt du à une capsulite d une épaule et 1 ans après l autre je suis technicien de maintenance licencié 6 mois après mon arrêt j ai un complément de salaire de mon ancienne entreprise sa fait plus de deux ans que je suis en arrêt avoir contrôle du médecin conseil qui reconnaît ma pathologie douleur des deux épaules problème d amplitude rotation ect ect je fais de la kine deux fois par semaine je viens de passé une expertise médicale mandater par mon complémentaire le médecin reconnaît ma pathologie mais à mentionner que je peux reprendre une activité à temps partiel en administratif voilà le problème comment peut il savoir sa surtout que je suis toujours en arrêt maladie reconnu par mon médecin conseil de la sécurité sociale avec toujours des douleurs et des soins et que j ai toujours bosser dans des branches manuelles aucune expérience dans l administratif du coup l assurance à diviser par deux ma complémentaire déjà que c est pas évident je compte faire une contestation quel son mes recours je vous remercie de votre aide ...,.....merci